

# REGLEMENT 2026 ETANG DE LA DORE

Gestion : AAPPMA DE COURPIERE – THIERS «La Protectrice de la Moyenne Dore»

Les cartes de pêche suivantes donnent accès à cet étang: Carte Interfédérale, carte Personne majeure et mineure, carte découverte femme, carte découverte enfant moins 12 ans, carte hebdomadaire, carte journalière Cette dernière carte ne donne pas le droit de pêcher la carpe de nuit

La pêche est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil jusqu'à une demi- heure après le coucher du soleil

1/ La pêche est ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

POISSONS A OUVERTURE SPECIFIQUE

Brochet et Sandre : du 01/01/2026 au 25//01/2026---du 25/04/2026 au 31/12/2026

Black Bass : du 01/01/2026 au 15/03/2026-----du13/06/2026 au 31/12/2026

Durant la fermeture du brochet la pêche au vif, cuiller, poisson mort et tous leurres maniés est INTERDITE

1/ Pêche au lancer et à la mouche autorisée.

2/ Nombre de ligne autorisée: 3 par pêcheur.

3/ Seul l'hameçon simple est autorisé pour la pêche au brochet au vif.

4/ Pêche en barque, l'usage de bateau radio commandé pour l'amorçage ou la pose de ligne, le camping, les barbecues et lfeux sur sol sont INTERDITS

5/ Nombre de prise par jour et par pêcheur:

TRUITE: 6 CARNASSIER (brochet ou sandre): 2 CARPE: remise à l'eau immédiate

**BLACK BASS..... NO KILL**

6/ Taille des poissons:

BROCHET..... 70cm SANDRE... 50cm **BLACK BASS: .....NO KILL**

7/ Amorçage au sang ou amorce contenant du sang INTERDIT.

8/ Tout silure d'une longueur de 1m.60 peut être remis à l'eau. Tous ceux inférieurs à cette longueur ne doivent pas retourner à l'eau.

9/ Pour la pêche de la carpe de jour et de nuit voir le règlement spécifique. La carte journalière n'est pas valable pour la pêche de nuit

10/ La pêche en float-tube est autorisée les deux premiers weekends de chaque mois suivant règlement affiché

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS LE REGLEMENT S'EXPOSE A DES POURSUITES SUIVANT LE BAREME ANNEXE AU PRESENT REGLEMENT

Points vente des cartes de pêches :

THIERS /

France Rurale au Pont de l'Hélion,  
Office du tourisme place du Pirou

COURPIERE/

Tabac presse du Pont  
Office du Tourisme

Le président